

Accompagner et sensibiliser à la pratique de Prévention et de Gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire (certification du Registre Spécial RS 6115)

FORMATION GUIDE COMPOSTEUR

Public concerné

Agents de collectivités et salariés de structures relais en charge d'animer des programmes de prévention des déchets et de promotion de la valorisation des biodéchets.
Personnes en reconversion professionnelle.

Formation accessible à tous



Durée de la formation

5 jours

GC11 à GC13 : Les bases du compostage

GC21 à GC26 : les spécialités
épreuve écrite

+ préparation à la certification

(portfolio et épreuve orale) examen national

Animation

6 à 16 stagiaires, pédagogie participative

En extérieur : exercices pratiques sur aire de compostage

En salle : QCM, études de cas, jeux de rôle, travail en sous-groupes

Formateurs

Francis COLIN, Clémence DELCROIX

Lieux

Cherbourg

L'Autre Lieu, 61 rue de l'Abbaye

Le TOTEM, 50 rue des Hauts Varengs

Saint Lô

Lieu Dix, 10 rue Saint Georges

FJT Espace Rabelais, 254 rue Michel Bredon



L'objectif de la certification est d'impulser le développement de compétences techniques et d'animation chez les acteurs de la filière PGprox afin de permettre le déploiement d'opérations de compostage de proximité sur le territoire dans l'objectif de la loi AGECE (d'ici le 31/12/2023, chaque citoyen devra être en mesure de pouvoir trier ses biodéchets à la source et de les valoriser).

Horaires

9h00-12h30 et 14h-17h30

Nombre d'heures en Centre

42 heures

Nombre d'heures en entreprise

0 heures

Objectifs de la formation

- Connaître les enjeux du compostage
- Savoir identifier les compétences des acteurs de la collecte et du traitement des déchets
- Maîtriser les principes fondamentaux de la Prévention et Gestion de proximité des biodéchets
- Connaître les différents mode de compostage et les conditions de leur mise en place
- S'initier aux techniques d'animation et de communication
- Concevoir un projet autour du compostage

Pré-requis

Aucun.

Entretien téléphonique et test de connaissances pour des personnes souhaitant être dispensé de certaines journées en fonction de leurs expériences et compétences initiales.

Pédagogie utilisée

Nous privilégierons une pédagogie active en nous appuyant sur des exemples concrets pertinents et adaptés aux sujets traités et aux personnes à former. Nous réserverons des espaces de discussion et de débat.

Nos formations alternent :

- Des apports d'informations et repères théoriques (programmes de prévention des déchets, réglementations sur les installations de compostage...)
- Des exposés techniques (la recette du compostage, le compostage en établissement, l'organisation du tri, la réduction du gaspillage alimentaire, la valorisation des végétaux sur site...)
- Des exercices pratiques (démarrage d'un composteur, utilisation de végétaux en paillis, diagnostic d'une installation, analyse d'un compost...)
- Des témoignages et échanges au cours des visites de sites (compostage en établissement, gestion différenciée des espaces verts)



Les parties en salle favoriseront les échanges entre participants et apporteront un socle commun théorique sur le compostage et autres pratiques de réduction et de valorisation des déchets de cuisine et d'entretien des espaces verts.



Les exercices de terrain permettront d'observer et de comprendre les phénomènes en jeu lors du compostage, d'observer les pratiques de mulching, de broyage et de paillage. Les stagiaires seront amenés à développer leur sens de l'observation et à manipuler composts et composteurs.

Modalités d'évaluation

La formation est découpée en modules d'une demi-journée permettant de traiter un point de la formation. À l'issue de chaque module, les stagiaires devront remplir seul une évaluation formative permettant de vérifier la bonne acquisition du module traité. Chaque évaluation est constituée d'une ou 2 questions ouvertes.

Les réponses aux évaluations sont regardées en groupe le lendemain, permettant de revenir sur des points essentiels mal compris ou non acquis, et d'encourager les stagiaires dans leur attention et participation aux échanges.

A l'issue du stage, une évaluation complète de l'ensemble des enseignements dispensés sera envoyée aux stagiaires. Elle comprend des QCM, des questions ouvertes, des études de cas. Ce questionnaire final permettra de valider l'ensemble de la formation.

Certificat de réalisation

Nous remettons à chaque stagiaire une attestation de stage conformément à la Charte signée avec l'ADEME.

Enquête de satisfaction et bilan

Nous proposons à chaque stagiaire un questionnaire lui permettant d'indiquer son niveau de satisfaction suite à la formation (atteinte des objectifs, qualité de l'organisation de la formation, des intervenants, des supports remis...).

Les résultats de cette enquête nous permettent de dresser un bilan de chaque session, qui sera analysé et permettra une démarche d'amélioration continue de nos formations, en prenant en compte des préconisations proposées par les stagiaires ainsi que les observations des formateurs émises dans leur bilan de fin de formation.

Certification professionnelle

Les stagiaires souhaitant obtenir la certification RS6115 inscrite au Répertoire Spécifique, devront effectuer une épreuve écrite et une épreuve orale devant un jury indépendant. Nous les accompagnerons dans leurs épreuves et nous les inscrirons au jury.

Indicateurs 2022

4 sessions réalisées ; 44 guides composteurs formés ; indice de satisfaction = 93%

PROGRAMME

Module GC11 – Gestion de proximité des biodéchets

- Cadre de la prévention et gestion de proximité des biodéchets
- Étude des gisements et des solutions de valorisation
- Techniques, matériels et outils de compostage
- Règles de bon compostage
- Caractéristiques et utilisation du compost

Module GC12 - Informer les différents publics

- Communiquer auprès du grand public
- Les arguments pour convaincre
- Adapter son discours aux différents interlocuteurs

Module GC13 – Rôles et missions des guides composteurs

- Enjeux, activités clés, articulation avec autres acteurs
- Savoir accompagner les usagers et améliorer leurs pratiques
- Exemples d'actions avec la collectivité

Module GC21 – Gestion intégrée des déchets verts

- Prévention des déchets verts, éco-conception
- Mulching et paillage, éco-entretien
- Techniques de valorisation sur place

Module GC22 – Mise en œuvre du compostage partagé

- Identifier les parties prenantes, leurs rôles
- Circulaire compostage partagé
- Connaître les solutions techniques
- Organiser le suivi d'un site

Module GC23 – Mise en œuvre du compostage en établissement

- Identifier les parties prenantes, leurs rôles
- Réglementation gros producteurs
- Connaître les solutions techniques
- Organiser le suivi d'un site

Module GC24 – Mise en œuvre du Lombri-compostage

- Principes, caractéristiques des vers
- Matériels et solutions techniques
- Démarrer et entretenir un lombri-composteur

Module GC25 – Compostage des toilettes sèches

- Principes et cadre réglementaire
- Connaître les solutions techniques
- Organiser le compostage et le suivi d'un site

Module GC26 – Réduire le gaspillage alimentaire

- Définitions, enjeux et chiffres clés, réglementations
- Situations générant du gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne alimentaire
- Posséder des clés pour réduire le gaspillage alimentaire en lien avec la gestion de proximité des biodéchets



BULLETIN DE Pré-INSCRIPTION –2023

À retourner à formation@eisenia.coop

STRUCTURE :

ADRESSE :

CP / VILLE : Tel :

NOM.....PRENOM.....

FONCTION.....

Expériences en compostage et jardinage :

.....

NOM.....PRENOM.....

FONCTION.....

Expériences en compostage et jardinage :

.....

PRIX TTC D'UNE JOURNÉE DE FORMATION PAR PERSONNE : **315 €**

Tarif réduit pour les membres du RCC

Pour les personnes en reconversion professionnelle avec Pole Emploi, remplir un dossier AIF

(Formacode = 12593,12594, 12578, 12582 ; Codes NSF : 210, 341, 343).

Formation complète accessible via compte CPF

devis sur mesure

Pour les particuliers ne bénéficiant d'aucune prise en charge : 140€ /jour

Je souhaite recevoir une Convention de Formation Professionnelle

Un dédommagement de 30% du montant de la commande sera demandé si le client annule sa participation moins de 10 jours avant le début de la formation ;

Si le nombre de d'inscrits est inférieur à 6, pour assurer le bon déroulement de la formation, nous nous réservons la possibilité d'annuler la formation 8 jours avant.